

DA PER NOI



Nutiziale ufficiale di Core in Fronte – Annu 2023 • N° 4 / *Dicembri*

ATTUALITÀ A L'ACCORTA PULITICA INTERNAZIONALE CULTURA SPORTU

FORA!





Cunfrenza di stampa di Core in Fronte u 13 di dicembre scorsu pà rammintà a vulintà di fà rispettà u principiu di a deliberazioni pà l'autunomia votatu in lugliu 2023

Sumariu

Cap'articulu

Soluzioni pulitica 2

Ecunomia è Suciali

Volotea fora! 3

Riflessione pulitica

Nazione, pieve è cummunità 4, 5

Litteratura

**Théodore de Nauhoff,
u libru tistamentu 6, 7**

Internazionali

Innò à a militarizzazioni di a Kanaia! 8

Cap'Articulu SOLUZIONI PULITICA

Hè una rivendicazioni chì si faci senta da anni è anni. Pur-tata da l'organizzazioni patriottichi, hè in cori di u Titulu aduttatu à a maghjuria da l'assemblea di Corsica, è s'addirizz' à u Statu francesu.

Parlà di Soluzioni Pulitica hè ramintà d'arimani à oghji i cunsequenzi stòrichi di a prisenza francesa in Corsica è à tempu i dritti nazionali è lighjittimi cunfiscati da idda. A Soluzioni pulitica s'appoghja nant'à u fattu chì a Corsica porta Pòpulu, chì devi ritruvà piazza è rolu in a so aghja naturali, u Mediterraniu.

Volli di chi tocc'à u Statu francesu di fà prova di riparazioni stòrica è di metta in opara un andatura chì parmetti di sorta di i funesti cundizioni cunflituali è chì ingaghj'a Corsica nant'à a strada di u spannamentu è di a libartà nazionali.

Volli di dinò chì u Statu francesu devi ricunoscia u Pòpulu Corsu, è di fatti u so drittu naturali à l'autoditirminazioni. In stu scinariu l'autonomia pidutt'a so piazza è si faci tappa chì sarà tandu valutata in una logica di prucedimentu.

Par contu nosciu, postu chì difindimu stu drittu à l'autoditirminazioni, ramintemu i basi stòrichi di ciò chì scriveva u Fronti in u so manifestu di u 5 di maghju di u 1976 :

« Droit à l'autodétermination après une période transitoire de trois ans durant laquelle l'administration se fera à égalité entre force nationaliste et force d'occupation. Cette période de désaliénation permettra à notre Peuple de choisir démocratiquement son destin avec ou sans la France ».

■ OLIVIERU SAULI

UN VULEMU DI VOLOTEA !

Ugnunu sa ciò chi oghji rapprisentà par u serviziu pùblicu aerianu a cumpagnia «Air Corsica ». A so crès-cita dapoi a so creazioni, ramintendu à tempu st' eletti di dritta è di manca chi un la vuliani micca, u so prufissionalisimu è i so cunsiquenzi suciali nant'a sucità corsa ni facini un arnesu impurtantissimu pà a Corsica.



In u quadru di i règuli imposti da u sistema auropianu, s'hè presentata a cumpagnia «Volotea Airlines» di tipu «low cost» pratendendu si nant'à a diligazioni di serviziu pùblicu par assicurà i linee par Parigi è Marsiglia da Aiacciu è Bastia.

Cusi hè minacciatu u mantinimentu di stu serviziu pùblicu di qualità, è à tempu a cumpagnia corsa è i centinaia d'impieghi cuncirnati...

Pocu tempu fa «Volotea» hè stata cundannata da a Corti d'Appellu di Bordeaux par «travaddu piattu» è à un pagamentu di 150 000 euro. Duvaria dinò pagà 416 000 euro à a cascina di ritirata di i piloti... Circa sempri ancu incù manovri contr'à i dritti suciali di fà ecunumii o ancu di svia soldi...

Al di là di stu fattu, hè dinò u custattu d'un sistema capitalista è finanziariu chi si n'impippa di a Corsica, di i so intàressi culletivi è di u serviziu pùblicu chi no difindimu.

Eccu parchi un si pò cuncipiscià una lotta di libarazioni naziunali senza u ricusu di i farri capitalisti di l'Unioni Europea.



Manifestazioni di l'impiegati di Air Corsica è Air France

ECCU PARCHI DINÒ DIMMU CHJARAMENTI INNÒ À VOLOTEA È INNÒ À STU SISTEMA !

NAZIONE, PIEVE È CUMUNITÀ

À chaque évolution institutionnelle, une petite musique revient fréquemment; la peur de voir émerger une Corse hyper centralisée. Elle est souvent agitée comme un épouvantail par les opposants aux différents projets, et émane en général des vieux appareils claniques. Les récentes propositions de l'opposition de droite en témoignent (nouveau mode de scrutin, métropole d'Ajaccio). Cette peur est-elle fondée et comment y répondre ?

Tout d'abord, ne soyons pas dupe. Ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, c'est surtout la droite du *Pumonte* qui agite ce spectre. Nous savons très bien que c'est une manière pour elle de conserver son pré carré et ses « fiefs ». Elle était d'ailleurs beaucoup plus timide sur cette question à l'époque du premier projet de collectivité unique (référendum de 2003 proposé par Nicolas Sarkozy).

Il n'en demeure pas moins que cette crainte d'une Corse centralisée existe, et qu'on peut la retrouver dans toute les tendances politiques (y compris nationalistes), et dans tous les milieux. Il nous appartient à nous, indépendantistes socialistes, de démontrer cette peur, car ce débat sera récurrent, y compris à l'avenir.

Tout d'abord, nous devons rassurer. Que ce soit clair, la Corse ne pourra jamais véritablement être centralisée ! Sa structure naturelle, géographique, historique et culturelle, empêche, de fait, toute concentration centrale du pouvoir. Notre nation est une île-montagne, un ensemble de vallées et de populations presque « cloisonnées » avec chacune une organisation d'espace et *una manera di campà* qui lui est propre.

Le contexte historique et politique de la Corse a toujours été ainsi, notre pays a toujours eu plusieurs chefs, plusieurs centres décisionnels et une variété de territoires. Nos figures historiques en témoignent, qu'il s'agisse des *Cinarchesi*, de Sampiero, de Paoli et même des leaders la Résistance, chacun d'entre eux a toujours été obligé de composer avec les différents territoires pour pouvoir rassembler le plus possible.

À ce fait historique et géographique indéniable, s'ajoute la réalité actuelle. Encore aujourd'hui, nous avons en



Juridictions et provinces de la Nation Corse – carte de 1756

Corse une proximité avec les élus qu'on retrouve rarement ailleurs. Il faut reconnaître qu'il est plus facile de garder des liens avec une population de 340 000 habitants qu'avec une population qui en compte plusieurs millions.

Une fois qu'on a dit ça, toute la question est de savoir comment faire ? Comment faire pour maintenir et préserver la représentativité de nos *pieve* et comment faire pour maintenir cette proximité entre le Peuple Corse et ses représentants politiques.



Logo et séance de la Chambre des Territoires – Créée en 2018 à l'occasion de la mise en place de la Collectivité unique

En premier lieu, pour nous, il s'agit de ne pas tomber dans certains pièges. Un scrutin «territorialisé», comme le propose la droite, ne résoudrait pas le problème. Lorsqu'on constitue une liste «unique», on doit de toute manière tenir compte de la représentativité des territoires, et surtout des sensibilités. Si une liste ne le fait pas suffisamment c'est qu'elle a mal travaillé. Un scrutin territorialisé ne ferait que l'exacerber et recréer sous une autre forme les conseils généraux.

Face à cette demande de la droite, nous avons une réponse simple: La Corse dispose déjà d'un outil pour la coordination et la représentation de ses *pieve* et *paesi*, c'est la Chambre des Territoires. Si on veut empêcher qu'elle reste une coquille vide, c'est à la Collectivité de Corse qu'il appartient de la rendre plus efficace et de la développer. Élection d'une présidence, représentation des intercommunalités, plein d'éléments sont possible, mais là aussi, nous devons faire attention à ne pas recréer de manière maquillée un petit conseil départemental ou une «contre-assemblée de Corse». À titre d'exemple, la Kanaky dispose d'une institution équivalente, le «Sénat coutumier» (bien que très différente, et correspondant au contexte local). Créée et organisée par la Kanaky selon ses propres modalités, c'est un organisme du territoire autonome, et rien d'autre. Mais il est tout ce qu'il y a de plus efficace et il n'entrave

en rien les décisions du Congrès de Nouvelle Calédonie. C'est ce type de modèle qui doit nous inspirer plutôt que le modèle du *chjami* à *rispondi* permanent entre deux entités!

La proposition de transformer le Pays ajaccien en métropole, quant à elle, ne pose pas de problème sur la forme. La question est plutôt de savoir, au fond, pourquoi elle est apparue du jour au lendemain? Est-elle vraiment d'actualité? Et si nous le faisons pour le Pays ajaccien, pourquoi ne pas le faire pour la région de Bastia, ou même pour le Grand Sud? Si nous sommes effectivement pour une Corse décentralisée avec des contre-pouvoirs, nous ne pouvons, en revanche, absolument pas accepter une Corse désunie avec des organes qui la concurrencent à la moindre occasion. Oui aux contre-pouvoirs mais non aux contre-territoires et au retour des rivalités seigneuriales!

Quelle organisation territoriale pour la Corse de demain (création de «province» à la place des intercommunalités, refonte de certaines communes, réforme d'institutions...)? Pour nous ce sera à la Corse autonome d'en décider en interne une fois son statut mis en place, nous l'avons rappelé à l'occasion de la Conférence de presse du 13 décembre dernier. Et si réorganisation il doit y avoir, cela devra se faire évidemment dans la concertation et le compromis, comme on a su le faire par le passé.

Ces questions sont importantes et nous nous devons de ne pas les négliger. Et si aujourd'hui c'est de la représentation des *pieve* et des communes dont il est question, demain d'autres questions pourront se manifester.

Le processus d'autodétermination que nous souhaitons mettrait d'office ces nouvelles questions sur la table si il avait lieu à l'avenir. Et nous nous devons d'y répondre. Le choix de la capitale, par exemple, serait certainement l'une d'entre elles et se poserait assez vite. Là aussi, il y'a pour nous une réponse évidente. Car si la Corse est naturellement décentralisée, elle est tout aussi naturellement déconcentrée. Il est donc tout à fait envisageable qu'une Corse indépendante ait plusieurs capitales (administrative, législative, judiciaire, diplomatique etc.), comme c'est le cas dans de nombreux pays (Afrique du Sud, Chili, Pays Bas...), sans que cela ne pose le moindre problème.

Nous devons être totalement à l'aise avec cette question et ne pas nous laisser enfermer dans les «fausses solutions» que proposent certains. Soyons clairs, un jacobinisme «à la corse» ne sera jamais possible!

Parchè a nazione corsa di dumane s'hà da fà ind'è l'unità, a pluralità è a demucrazia!

■ ANTONE POMELLA

THEODORE DE NEUHOFF : UN LIVRE POUR TESTAMENT

Ceux qui liront ces mémoires, avec un esprit libre de préoccupations, apprendront à mieux juger de moi, des peuples dont j'aurais fait le bonheur

THÉODORE DE NEUHOFF*

Certains le déprécient, jusqu'à le rabaisser... Ils le décrivent plutôt comme un « aventureux ». Il en est qui même qui le brocarderaient comme une « fripouille de l'histoire »... L'optique étant peut-être de relativiser sinon de dénaturer son parcours pour le moins autant original qu'instructif. À la lecture de ses mémoires, on découvrira que ce « condottiere » dont le père possédait une baronnie en Westphalie fut effectivement proclamé roi de Corse. Retour sur cet homme dont l'itinéraire crociera la Corse à Florence et où selon ses propres dires « des émigrés corses » virent en lui « un chef capable d'assurer l'indépendance de la Corse ».

L'appel de la Corse opprimée

D'emblée son ton est affiché : « On a eu des idées bien diverses sur ce qui me regarde ». Comme pour battre en brèche ceux qui à l'époque se gaussèrent de lui. Et de circonstancier ce choix de la Corse : « Choisi par les suffrages empressés d'une nation qui rentrait dans l'exercice de ses droits, par l'abus que ses maîtres avaient fait des leurs, je n'ai point balancé sur l'offre d'une couronne où m'appelaient les vœux de la Corse opprimée ».

Ses mémoires nous éclairent ainsi sur son cheminement. Il porte alors allégeance au roi d'Espagne, et par là même soutient le rétablissement des Stuart en Écosse. On le surnomme alors « le véritable espagnol » et on le découvre lorgner

sur une Vice-royauté du Mexique. Jusqu'au jour où il croise un prêtre, Erasmo Orticoni, qu'il présente comme « corse de Nation » et qui cherche à ce moment, face aux génois, des protecteurs et des vengeurs de leurs droits et de leurs privilèges anéantis par la barbarie la plus suivie ». Théodore de Neuhooff entreprend donc pour la Corse « ce que les rois d'Europe » refusent aux « peuples opprimés ». Et de rajouter la promesse faite à Orticoni : « Je sacrifierais tout pour le salut de la Corse ».

Le voilà débarquer en conséquence après les adéquats préparatifs militaires et humains sur la plage d'Aléria où il est accueilli par « les députés de Corse » et initie alors son œuvre de délivrance. Ses premières opérations militaires sont des succès et très rapidement, après avoir pris le commandement de l'armée nationale, il participe à mettre en place les attributs d'un État. Ce qui lui fait écrire que « la Corse prit enfin une forme régulière de monarchie ». Il indique qu'en 1736, Gênes ne compte plus que « Bastia, Calvi et Ayzzo ». Une puissance chassant l'autre, il apprend au détour de l'insuccès militaire que fut la tentative de prise de la citadelle de Calvi, que désormais « la France s'était chargée de la pacification de l'île »... Une présence française qui chamboulera le cours des choses pour Théodore de Neuhooff, où malgré sa promesse faite à l'occasion d'États généraux « d'offrir de mourir avec eux, si ils étaient dans la résolution de se sacrifier pour leur patrie, il n'obtint rien d'autre que la conséquence d'abdiquer et de se retirer en Angleterre.

Une vision de l'État corse

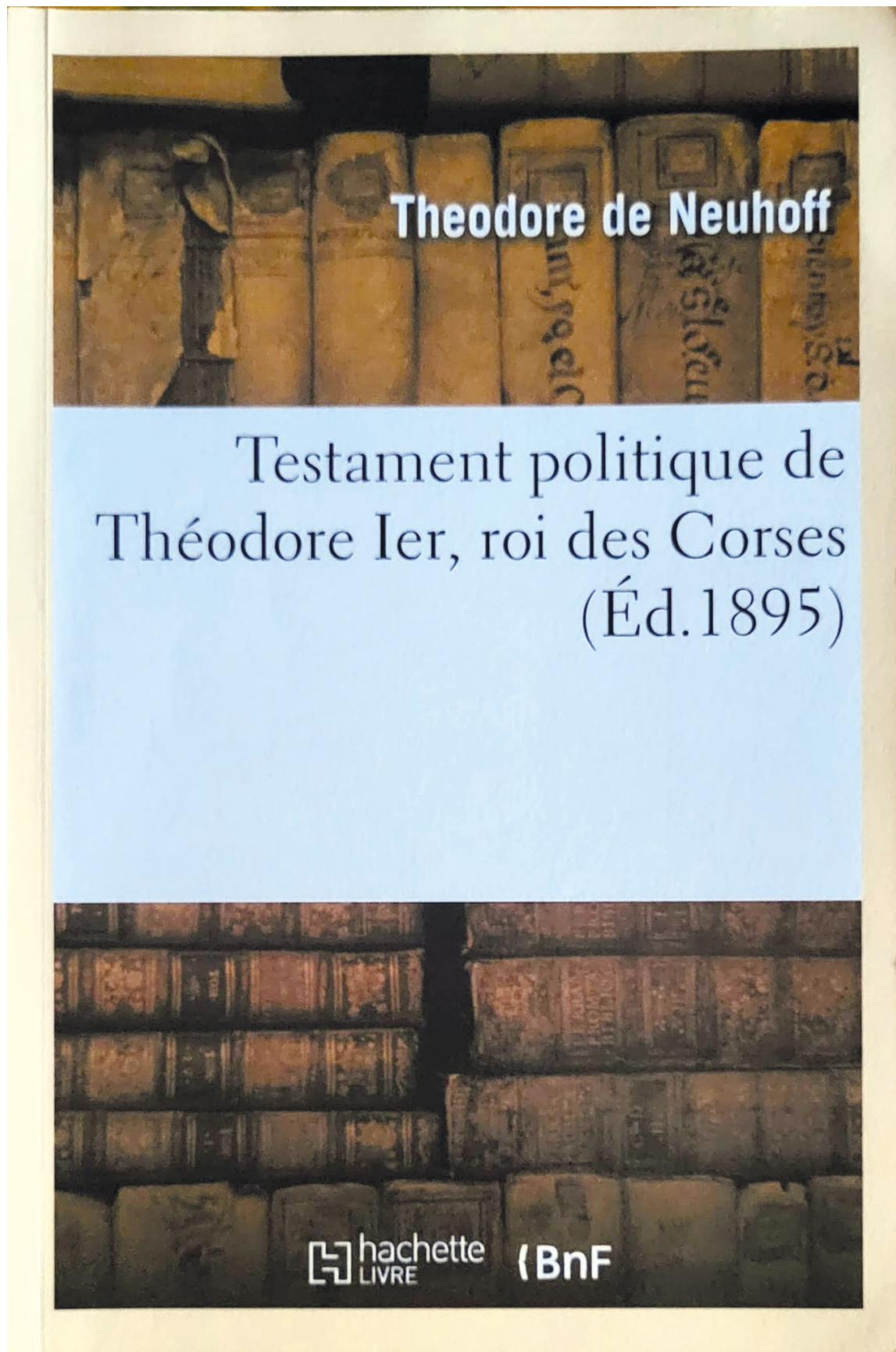
La seconde partie de ses mémoires traite de ce que l'auteur définit comme « le bien général des hommes ». Avec une vision de complémentarité entre ce qu'il nomme

« l'état civil » et « l'état politique ». Aux antipodes d'un despotisme « qui plait si fort aux petits esprits », il promeut la philosophie d'une administration équilibrée et de « tempérer par de sages lois le pouvoir immense du monarque ». Il développe pour la Corse une approche d'État qu'il répartit sur cinq conseils et donne également une représentation à l'église pour l'amener à « faire corps avec la noblesse ». Avec cette spécification : « c'est le chef d'œuvre de la législation que de fixer les bornes qu'il faut donner aux droits des prêtres ». Quant au Peuple, « le troisième ordre », il fait l'objet de sa « plus vive sollicitude ». Il entend tout autant le former, l'encourager et le protéger. Il y défend pour cela le concept de l'abondance, qui évite les conflits et relativise les contradictions de classe. Il s'appuie en cela sur « l'esprit qui travaille qui enrichit tout royaume », et où l'impôt « n'est dû que par les riches ». Parmi ces principes défendus il en est un à souligner qui reste d'actualité et qui stipule que tout souverain qu'il a été doit « s'élever avec force contre le germe de la corruption que la facilité des plaisirs ne manque pas de produire ».

Les mémoires de Théodore de Neuhooff sont à découvrir. Elles s'adressent tout autant à ceux dont il eut l'historique gouverne qu'aux tenants des cours qui en Europe et en Méditerranée administraient sans force et circonspection philosophique et politique. Avec ces mots qui supposent une fin de révérence : « Privé de la gloire de faire la félicité d'un peuple auquel je m'étais dévoué, je crois m'acquitter envers les hommes en publiant ce que je pense sur la manière de les gouverner ». À découvrir pour comprendre que l'histoire de la Corse est régulièrement portée par un dessein national et auquel Théodore de Neuhooff n'échappe pas.

■ OLIVIERU SAULI

* Testament politique de Théodore I^{er}, roi des Corses – Hachette Libre (Reproduction de la publication rédigée par E. Orsini, capitaine d'infanterie et officier d'académie en 1895).



INNÒ À A MILITARISAZIONI DI A KANAKIA!



Pochi tempi fà, hè sbarcatu in tarra kanaka u ministru francesu di l'armati, Sébastien Lecornu.

Tandu era urganisata una riunioni di i ministri di a Difesa di u Pacificu Sud in Numea.

Pratendendu una situazione internaziunala tesa, a Francia ha annunziatu spesi di 17 miliardi par rinforzà l'infrastrutture militari è i corpi militari marinari di tarra.

Stu rinforzu metta in rilievu chì a Francia usa di a Kanakia cumu portaeriu in u quadru di a so strategia indopacifica di natura imperialista.

Stu rinforzu va à l'incontru di l'aspirazioni maghjoritaria di a Nazioni kanaka à l'autodeterminazione ripidendu è asseriscendu i so dritti naziunali.

Impunendu a so logica d'interessi geopolitichi, a Francia muscia bè ch'idda cuntinueghja à sfruttà senza nessun altra cunsiderazioni chi di pòpulu culunizatu a Kanakia.

Sta strategia militare francese si ritrova dinò in Corsica è in u Mediterraniu.

Core in Fronte porta sustegnu à u FLNKS par u so ricusu di a nova militarizzazioni di a Kanakia.

Chjamemu à l'addunata di tutti i forzi patriottichi chì ricusani a duminazione francese è a so strategia di presenza è d'intervenzioni militare.



TUTT'INSEMI DIMU INNÒ À A PULÌTICA DI SOTTOMISSIONI MILITARIA È CULUNIALA!

ADERITE

*Core
in Fronte*

SUSTENITE

Aiutu Paisanu

aiutupaisanu@gmail.com



coreinfronte



coreinfronte@gmail.com